



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Rés
i
Moi
bè



10184069

9 -12- 2010

BRUXELLES

Greffé

N° d'entreprise : 0447.194.150

Dénomination

(en entier) : **Association d'Assurance Mutuelle des Membres de la Société
Royale Forestière de Belgique contre l'Incendie Forestier**

Forme juridique : Association d'assurance mutuelle

Siège : Galerie du Centre, Bloc 2/6ème étage

Objet de l'acte : - **Modification de la composition du Conseil d'Administration**

Réunion du Conseil d'Administration du 6 décembre 2010

Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 6 décembre 2010

"Par lettre datée du 2 décembre 2010, Mr Benoît de Viron fait part au C.A. de sa décision de démissionner de ses fonctions d'Administrateur, et donc d'auditeur interne d'AMIFOR, cela pour des raisons purement privées. Il remercie tous les membres du CA de leur parfaite collaboration pendant l'année de son mandat.

Le CA prend acte de cette décision et remercie Benoît de Viron pour le travail accompli durant cette période."

Pour Amifor

Michel Terlinden
Directeur

Jean-François de le COURT
Vice-Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/12/2010 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature